

Conseil d'école n°1 du lundi 17 octobre 2022

Présents

- Présidente de séance : Mme Joris (directrice et enseignante de la classe de CP-CE1)
- Enseignante et secrétaire de séance : S. Joris
- Enseignants: M. Fouchier, L. Cordier, C. LeTortorec, M. Kerneis, A. Lallier, C. Le Gall, JF. Moello, E.Kermabon, L. Gatesoupe, S. Darzel, T. Dudon
- Représentants des Parents d'élèves : Mme Maltaverne du Guiny, Mme Ollivier, Mme Ogès, Mme Leroy, Mme Ravon, Mme Mevel, Mr Milly, Mr Carquin
- ATSEM : B. Thomas, S. Brun, P. Hellec, V. Lotrian
- Mme Marette, adjointe des affaires scolaires à la Mairie de Languidic
- Absents excusés : Mme Arrault (Inspectrice de l'Education Nationale), M Duval (Maire de Languidic), mesdames Rideau et Lamouche (RASED), Mme Moréac (RPE) ; Mme Lorléach (PE), Mme Lintanf (PE)

Ordre du jour

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'École
2. Compte-rendu des élections des RPE
3. La rentrée 2022: effectifs, répartition, décloisonnement, APC
4. Règlement intérieur
5. Sécurité école: exercice incendie et PPMS intrusion
6. Projets pédagogiques et actions prévues par l'équipe enseignante
7. Travaux et investissements
8. Questions diverses

Début de séance: 18h Fin de séance :

1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'École

- 14 enseignants : 11 titulaires dont 3 nouveaux enseignants et 3 compléments de service .

- 9 RPE : 8 élus et 1 volontaire.

2. Compte-rendu des élections de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance cette année.

Le dépouillement a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022.

- Résultats : 346 inscrits; 129 votants dont 18 bulletins nuls ou blancs

- Taux de participation : 37,28% donc en légère hausse par rapport à l'an dernier (30,11%)

Les 8 candidats ont été élus puisqu'il n'y avait qu'une liste. 3 postes sont restés vacants, M. Milly s'est porté volontaire pour en occuper un. Il était le seul parent volontaire .

3. La rentrée 2022 : **Effectifs et répartition interne à l'école**

La rentrée a été marquée par l'ouverture d'une 11e classe - 9e classe en monolingue et la fermeture d'une 1/2 classe en filière bilingue. Cette année nous avons donc 11 classes.

- effectif au 02/09/21: 246	TPS/PS/MS	23 élèves 7-9-7
	PS/MS/GS/CP BIL	18 élèves 1-3-5-5-4
effectif au 17/10/2021: 249	PS/MS/GS	25 élèves 6-14-5
	MS/GS	21 élèves 7-14
- nombre de radiés depuis la rentrée: 4	CP/CE1	25 élèves 16-9
	CE1	27 élèves
- nombre de bilingues : 35 élèves Moyenne par classe : 17,5	CE2	23 élèves
	CE2/CM1	23 élèves 6-17

- nombre de monolingues : 214 élèves Moyenne par classe : 23,7 3 inscriptions en cours pour le retour des vacances de la Toussaint	CE1/CE2/CM1/C M2 BIL	17 élèves 4-2-6-5
	CM1/CM2 A	23 élèves 8-15
	CM1/CM2 B	24 élèves 8-16
	TOTAL	249

Décloisonnements :

- Les CE1 bilingues rejoignent les CE1 monolingues de la classe des CP/CE1, tous les après-midis pour l'EDL pendant 45 minutes avec Mme CORDIER
- Les CE2 de la classe de CE2/CM1 vont chez les CE2, tous les jeudis après-midis pour QLM (Temps)
- Les CP bilingues rejoignent les CE/CM pour l'anglais et le sport les lundis, jeudis et vendredis.

APC :

En période 1 et période 2, les APC se tiendront les lundis et jeudis pendant 45 minutes.

Cette modalité peut permettre aux enseignants de travailler avec des élèves d'autres classes et ainsi mieux cibler l'accompagnement proposé.

Tous les enfants n'en bénéficieront pas forcément, cela reste à l'appréciation de l'enseignant.

Aide aux élèves à besoins particuliers :

Pour les EFIV (Enfants des Familles Itinérantes et de Voyageurs), Henri Fabuel, enseignant spécialisé dans l'accompagnement de ces élèves intervient deux fois par semaine (mardi et jeudi matins) auprès d'eux.

Pour les élèves en difficulté, outre une pédagogie différenciée ou des temps d'APC, la prise en charge des élèves en difficulté peut se décliner ainsi :

RASED :

- maître G, Sandrine Rideau qui intervient auprès des élèves de cycle 2 en priorité sur proposition des enseignants, sur le temps scolaire, a pour objectif d'aider les enfants qui éprouvent des difficultés scolaires combinées à des difficultés comportementales à l'école.
- psychologue scolaire : Karine Lamouche intervient également sur le temps scolaire auprès des élèves, à la demande des enseignants, des

familles ou bien même des élèves.

PPRE :

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PAP:

Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

PAI:

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les élèves atteints de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il leur permet de suivre une scolarité normale. Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

PPS :

Le PPS concerne tous les enfants en situation de handicap et pour lesquels la MDA (Maison De l'Autonomie) s'est prononcée sur la situation de handicap, à l'issue d'une ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) organisée par l'Enseignante Référente des élèves en Situation de Handicap.

AESH

Les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève.

Dans notre école, deux AESH sont nommées cette année :

- Delphine Congratel nommée pour 24h sur l'école pour suivre plusieurs élèves
- Jacqueline Trottier nommée pour 15h pour intervenir auprès d'un élève en particulier.

4. Règlement intérieur

Quelques changements mineurs dans le Règlement intérieur qui est voté pour l'année par l'ensemble des membres du conseil.

Le Conseil d'école s'arrête sur quelques points précis :

- Rappel : au-delà de 4 1/2 journées d'absences non-justifiées, la directrice doit prévenir l'inspection.
- Scolarité obligatoire l'année des 3 ans, que l'enfant soit propre ou non. Cependant l'accès à l'école sans être propre est une problématique de fond.
Une demande est faite à la mairie pour acheter une table à langer et un marchepied pour la classe des maternelle-CP bilingue.
- Rappel des horaires de l'école et de la nécessité de bien respecter les horaires d'accueil.
- Par mesure de sécurité, les portails doivent être clos à 8h30, a fortiori, dans le cadre du Plan Vigipirate alerte intrusion.
- Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité), toute personne entrant durant le temps scolaire doit s'annoncer.

5. Exercices incendie et PPMS intrusion :

- **Un exercice « Alerte intrusion »** a été réalisé le mardi 11 octobre
Ce dernier a mis en lumière des améliorations à envisager, notamment dans le domaine du déclenchement de l'alerte et de la communication entre personnels.
Le système d'alerte (corne de brume et téléphone portable personnel des enseignants) n'est pas satisfaisant et ne garantit pas à l'ensemble des classes d'être prévenues. Les collègues n'ont pas entendu le signal.
Plusieurs demandes ont déjà été faites en ce sens les années passées.
- **Un exercice incendie** a été réalisé le lundi 26 septembre. Tout s'est bien déroulé. Toutefois, pour réaliser cet exercice, il faut déclencher 3 alarmes de manière consécutive.
Il n'y a pas de détecteurs de fumée dans l'école, ce qui pose question aux enseignants mais aussi aux élèves.
Les collègues de maternelle rappellent que la porte du couloir maternelle est dangereuse car elle est lourde et se referme toute seule.

Le système d'alarme est une préoccupation des parents d'élèves qui en formulent le questionnement via les RPE.

Mme Marette nous informe qu'un système de triple alarme va être

présenté à l'équipe et sera posé dans l'année scolaire.
Elle explique que les détecteurs de fumée ne sont pas obligatoires mais il pourrait être envisagé d'en poser dans les zones vides d'enfants.

6. Actions pédagogiques

*Le fil conducteur de l'année est le thème du Voyage dans le temps.
Chacune des classes travaillera sur cette thématique.*

Les projets collectifs :

- Nettoyons la nature
- Cross d'école
- Bal breton fin de période 3
- Secourisme, prévention des risques en partenariat avec une association locale et des pompiers bénévoles.
- Semaine des langues : 3 au 7 avril sur les 4 jours de classe à raison de deux créneaux par jour et l'idée, cette année, de faire participer les élèves allophones
- Des grandes expositions autour des œuvres de l'Artothèque et de thèmes choisis en équipe. La 1ère exposition est prévue avant Noël, à partir du 9 décembre, sur le thème de la grande lessive à savoir **la couleur de mes rêves**
- Carnaval
- La semaine du court-métrage
- Ateliers à la médiathèque et visite des expositions proposées
- Prix des Incorruptibles
- Spectacles : 2 si possible
- Le partenariat avec l'école de musique est poursuivi : les classes de maternelle, le CP/CE1, CE1, CE2/CM1, les 2 classes de CM1/CM2 et la classe élémentaire bilingue en bénéficient cette année
- Interventions de la Ligue contre le cancer :
classes cycle 1 : goûter partagé
classes de cycle 2 : sur le sommeil
classes de cycle 3 : sur les dangers du tabac

Les projets de cycle ou intercycles :

Cycle 2 :

- Cycle vélo en fin d'année avec éventuellement une sortie le long du Blavet sur le chemin de halage

Cycle 2 et 3

- Le Printemps des poètes
- Natation à la piscine de Baud
- Handball avec une association sportive locale : 5 séances de découverte pour les classes du CE1 au CM2

- Une classe de découverte est envisagée sur 3 nuits pour les classes de cycle 3 et si le budget le permet, étendre à une nuitée pour les classes de cycle 2. Une demande a été faite à la mairie pour obtenir une subvention : la demande passera en commission.

Cycle 3 :

- La semaine de l'information et des médias
- L'utilisation de robots Themyos en période 2 pour travailler la programmation.
- Pour les 3 classes ayant des élèves de CM2, la piste vélo le 18 nov.
- Des marchés de connaissances. L'idée étant que chaque enfant a quelque chose à apprendre à un autre. Ainsi, avant chaque vacances, un groupe classe présentera aux autres groupes un savoir dans n'importe quel domaine.
- Passeport civisme : présentation par madame Marette. Les élèves de CM2 vont recevoir un passeport avec des actions à réaliser en famille et/ou avec leur classe puis à faire valider en mairie ou par leur enseignant. Leur distribution devrait avoir lieu après les vacances de la Toussaint et pourrait être étendue aux CM1. En fin d'année scolaire se tiendra une cérémonie pour récompenser les élèves qui auront validé leur passeport. Il existe dans ce passeport une multitude de thématiques liées au civisme.

Classes bilingues :

- 1 Sortie nature : une fois par semaine, classe dehors sur un petit temps.

Classe de CP/CE1 et les 2 classes de CM1/CM2 :

Défi écosystème : sur la base de 3 défis par classe pour sensibiliser les élèves au tris, aux écogestes, à la collecte d'appareils électroniques...

Avec Lorient Agglo, les élèves profiteront :

- de séances de voile pour les élèves des classes de CM1/CM2 et élémentaire bilingue en fin d'année
- de séances à la patinoire pour les élèves de CP/CE1 et CE2 en période 2

7. Bilan du partenariat avec la Mairie

Les frais de fonctionnement

- Subventions municipales allouées 57 €/élève pour achat de fournitures et de manuels soit 14 364 €
- Subvention de libre-emploi au pro-rata du nombre d'élèves à hauteur de 15€ par élève soit 3 780 €
- Les frais de téléphone, d'affranchissement, de pharmacie et l'entretien des locaux sont pris en charge par la collectivité

- Transports et frais de piscine pour toutes les classes
- Prise en charge de déplacements pour la patinoire et la voile également, activités proposées par Lorient Agglo.

Les frais d'investissement

- 9 000 € pour l'achat de mobilier
- 6 900 € pour l'équipement informatique et numérique et 7 000 € pour l'achat d'un nouveau photocopieur noir et blanc. Ainsi, 5 VPI ont été achetés pour remplacer les vidéo-projecteurs cassés. Leur montage dans les classes a démarré,
- 6 350 € pour l'achat de jeux d'extérieur pour les 2 cours de récréation

A prévoir au budget de l'an prochain :

- Des ordinateurs de fond de classes pourront venir remplacer ceux qui commencent à être obsolètes
- Un projet de végétalisation des cours va être mené par les délégués lors des réunions des délégués puis sera proposé en mairie qui nous encourage en ce sens. Les parents d'élèves également. L'arbre devrait être planté dans la cour élémentaire pendant les vacances. Peut-être même un deuxième ?
- La réflexion de la peinture du couloir maternelle, ainsi que des classes 9 et 10.
- Le remplacement des portes extérieures des classes 6 et 7 ainsi que des verrières de ces mêmes classes .
- L'installation d'un système de ventilation dans les classes élémentaires.

8. Questions diverses

- La 1/2h de de pause des ATSEM
- La demande des RPE pour l'équipe enseignante : la possibilité d'un projet pédagogique autour de la création d'un nouveau logo pour l'école. L'équipe enseignante, notamment les collègues de cycle 3 vont s'y atteler.
- Les demandes des RPE pour la mairie :
 1. La sécurisation aux abords de l'école en condamnant deux places de parking le long de l'école
 2. La demande de création d'un parking à vélos couvert.

Fin de séance : 19h30

Prochain conseil d'école : jeudi 16 mars 2023 à 18h.